

Loi fédérale sur les fonds de placement du 18 mars 1994

## DEXIA INVEST

Sicav de droit belge, catégorie O.P.C.V.M. – Siège Social: rue Royale 180, 1000 Bruxelles –  
Numéro d'entreprise: 0460.706.745

### AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de Dexia Invest sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra au siège social, rue Royale 180, à 1000 Bruxelles, le 26 septembre 2005, à 11 h, afin de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant:

#### Modification des statuts

##### 1. Modification de la date de l'assemblée générale ordinaire

Proposition faite à l'assemblée de modifier l'article 22, alinéa 5, 1re phrase des statuts comme suit:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou en tout autre endroit de la Région de Bruxelles-Capitale, qui sera précisé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de juillet, à onze heures.»

##### 2. Modification de l'exercice social

Proposition faite à l'assemblée de modifier la 1re phrase de l'article 23 des statuts comme suit:

«L'exercice social commence le premier mai et se termine le trente avril de l'année suivante.»

Proposition faite à l'assemblée de modifier la 1re phrase de l'article 25 des statuts comme suit:

«L'assemblée générale ordinaire déterminera chaque année, sur proposition du conseil d'administration, de l'usage à faire du résultat net annuel acquis sur base des comptes clôturés à la date du dernier jour de l'exercice social, conformément à la législation en vigueur.»

##### 3. Radiation des statuts des références aux compartiments non-actifs, à savoir les compartiments

«CHEMICALS», «UTILITIES», «TELECOM», «EUROPE ex-EMU», «EURO CAPITAL EQUIPMENT», «EURO FINANCE», «EURO MATERIALS», «FRANCE», «GERMANY», «SCANDINAVIA», «WORLD, EQUITIES», «EMU MID CAP» et «EUROPEAN RETAIL»

Proposition faite à l'assemblée de radier des statuts les références aux-dits compartiments, et par conséquent adaptation des articles y référant.

Les propriétaires d'actions au porteur sont informés que pour être admis à l'assemblée, ils doivent déposer leurs actions au plus tard trois jours ouvrables avant la date de l'assemblée (soit le 21 septembre 2005 au plus tard) au siège social de la société ou dans les agences de Dexia Banque Belgique S.A., Crédit Agricole, de VDK Spaarbank et Eural Banque d'Epargne en Belgique, ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

Le prospectus et les derniers rapports périodiques de Dexia Invest sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la société ou des institutions mentionnées ci-dessus et leurs agences en Belgique, ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

Le conseil d'administration

Représentant en Suisse  
Dexia Banque Privée (Suisse)  
Beethovenstrasse 48, case postale 970 – CH-8039 Zurich

293397